

EXAMEN DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES **2017**

BRANCHE	SECTION(S)	ÉPREUVE ÉCRITE	
		Durée de l'épreuve 2h30	
Economie de gestion – Sociétés commerciales		Date de l'épreuve 13.6.2014	
		Numéro du candidat	

PARTIE I: ANALYSE COMPTABLE ET FINANCIERE (22 points)

On vous communique la balance de vérification des soldes suivante de l'entreprise GARRY :

	BVS au 31.12.2016 (après inventaire)	DEBIT	CREDIT
101	Capital		1 000 000
131	Réserve légale		59 800
142	Résultat de l'exercice		192 000
18	Provisions		32 000
1941	Dettes - établissements de crédit (durée résiduelle < 1 an)		80 000
1942	Dettes - établissements de crédit (durée résiduelle > 1 an)		450 000
20	Frais d'établissement	50 000	
209	Frais d'établissement, CV		30 000
212	Concessions, brevets, licences,	2 000	
213	Fonds de commerce	14 000	
2213	Constructions	749 000	
22139	Constructions, CV		91 000
2221	Installations techniques	895 000	
22219	Installations techniques, CV		515 000
2234	Mobilier	85 000	
22349	Mobilier, CV		44 400
23511	Titres immobilisés: Actions	14 000	
235119	Titres immobilisés: Actions, CV		3 000
2362	Dépôts et cautionnements versés	1 000	
326	Stocks de marchandises	350 000	
4011	Clients	290 300	
44111	Fournisseurs		127 600
461412	TVA due		24 600
4621	Centre Commun de la Sécurité Sociale		51 000
47141	Personnel-Rémunérations dues		112 000
481	Charges à reporter	21 000	
482	Produits à reporter		11 000
4841	Produits à recevoir	18 000	
50	Valeurs mobilières	50 000	
509	Valeurs mobilières, CV		3 700
513	Banque	278 400	
516	Caisse	9 400	
	Tatauw	2 927 100	2 927 100

- 1) Présentez le bilan fonctionnel de l'entreprise, sachant que :
 - le stock-outil est estimé à 15%:
 - un tiers du résultat sera distribué aux actionnaires dans un mois et le reste est mis en réserve ;
 - les provisions correspondent pour la moitié à un risque réel à long terme et sont sans objet réel pour l'autre moitié ;
 - l'entreprise a financé par crédit-bail (durée du contrat : 5 ans) un matériel informatique utilisé depuis le 1.1.2013 : valeur à neuf = 36 000 €; valeur en fin de contrat = 7 500 €.
 (14)
- 2) Calculez et interprétez le fonds de roulement par le haut du bilan et le besoin en fonds de roulement. (4)
- 3) Calculez et interprétez les deux ratios de liquidité. (4)

PARTIE II : DROIT DES SOCIETES (11 points)

- 1) Le rôle et les pouvoirs du conseil d'administration au sein d'une société anonyme. (6)
- 2) La société à responsabilité limitée :
 - a) Acte de constitution. (1)
 - b) Dénomination. (2)
 - c) Cession des parts. (2)

PARTIE III : COMPTABILITE DES SOCIETES (11+16=27 points)

Question 1 (11 points)

Le 2 janvier 2015 la société MORICO SA est constituée avec un capital souscrit de 2 400 000 € composé de 20 000 actions et libéré de ¼ au moment de la constitution. Le 1^{er} février 2016, la société libère le 2^e quart et le 1^{er} novembre 2016, le solde sera libéré. Il existe aussi 1 000 parts bénéficiaires.

Au 31.12.2016, la société clôture son exercice avec un bénéfice de 420 000 € soumis à un taux d'imposition de 30% et réparti comme suit :

- dotation à la réserve légale dans les limites de la loi
- attribution d'un intérêt statutaire de 8 % sur le capital libéré
- 20% du solde aux parts bénéficiaires
- dotation à la réserve facultative : 30 000 €
- sur le nouveau solde attribution d'un superdividende dont le montant par action est arrondi à l'euro inférieur
- report à nouveau à calculer

Présentez le tableau de répartition du bénéfice.

Question 2 (16 points)

Le 2 mars 2017 la société LUXERIA SA au capital de 1 890 000 € (composé de 13 500 actions) décide d'augmenter son capital par émission de 4 500 actions nouvelles de même valeur nominale que les actions anciennes. Les actions nouvelles sont émises au prix de 160 €.

L'action ancienne est cotée en bourse à 172 €.

Les frais d'augmentation de capital s'élèvent à 18 018 € TVAC 17% et sont payés par virement bancaire le 9 mars 2017.

- 1) Journalisez l'augmentation de capital, sachant que le minimum légal est libéré à la souscription. (6)
- 2) Calculez la valeur théorique du droit de souscription selon les points de vue de l'ancien et du nouvel actionnaire. (5)
- 3) Quelle est la dépense, au jour de la souscription, d'un actionnaire qui détient 65 actions anciennes et qui veut souscrire à 30 actions nouvelles ? (5)